



Secrétariat assuré par  
le Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement (UNEP)

Point 12a de l'ordre du jour  
Doc: AEW/MOP2.19/Rev.1  
27 septembre 2002  
FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

DEUXIEME SESSION DE LA REUNION DES PARTIES A L'ACCORD SUR LA CONSERVATION  
DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AEWA)  
ALLEMAGNE, 25-27 SEPTEMBRE 2002

---

## **Proposition pour la MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES 2003-2007**

Préparée par Wetlands International

### **INTRODUCTION**

La liste ci-après d'activités prioritaires a été dressée pour aider les Parties contractantes, les donateurs et autres intéressés à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie durant la période 2003-2007.

A la première session de la Réunion des Parties à l'Accord, qui s'est déroulée du 6 au 9 novembre 1999 au Cap (Afrique du Sud), les priorités de la mise en œuvre internationale pour 2000-2004 ont été adoptées dans le cadre de la Résolution 1.4. Le secrétariat de l'AEWA a demandé à Wetlands International de mettre à jour cette liste et de présenter les priorités pour la période 2003-2007.

### **Priorités de la mise en œuvre**

Dans un document séparé (MOP 2.10) on présente l'état de mise en œuvre des priorités pour la période 2000-2004, en se concentrant sur les activités entreprises ou en cours dans le cadre de l'AEWA (davantage d'activités peuvent avoir été entreprises par des pays ou des organismes dans un contexte différent). Le document MOP 2.10 montre que, bien que des progrès considérables aient été accomplis, de nombreuses priorités n'ont toujours pas été mises en œuvre, essentiellement en raison du manque de crédits. Les priorités qui ont déjà été mises en œuvre, ou qui le sont actuellement, ne réapparaissent pas dans la liste des priorités pour la période 2003-2007.

### **Consultations**

Pour ajuster et élargir la liste actuelle des priorités de mise en œuvre, le secrétariat de l'AEWA et Wetlands International ont tenu de vastes consultations. La liste mise à jour résulte de consultations intensives avec les Etats de l'aire de répartition et un vaste réseau d'experts, y compris des instituts de recherche, des ONG s'occupant de la conservation, des groupes de spécialistes et d'autres intéressés. Des observations ont été reçues de trois Etats de l'aire de répartition et d'un certain nombre de coordonnateurs de groupes de spécialistes de Wetlands International, et d'autres experts. Il ressort clairement de ces consultations que, si bon nombre d'activités figurant sur la liste établie en 1999 ont été menées à bien, celles qui ne l'ont pas été restent toujours valables.

### **Nature des changements proposés**

Les consultations externes ont donné lieu à un petit nombre **de suggestions visant à modifier l'ordre actuel des priorités**. La plupart des changements suggérés pourraient aisément être inclus dans la liste actuelle des activités prioritaires. Plusieurs de ces suggestions proposent une manière plus pratique et plus logique de mener les activités prévues.

Les principales activités visant à modifier la liste actuelle des priorités, qui ont déjà été prises en compte, sont les suivantes : changement climatique au no. 9; problème des prises accidentelles au no. 24; meilleure utilisation des données provenant des oiseaux bagués au no. 19; enquêtes aériennes dans les pays à développement au no. 29.

**Les suggestions tendant à ajouter de nouvelles activités prioritaires** sont nombreuses. Elles sont présentées en *italiques* et en **caractère gras**, pour faciliter les débats. Dans certains cas, il s'est avéré que les priorités additionnelles n'étaient, à y regarder de plus près, qu'une extension des priorités existantes. Les nouveaux éléments ont été inclus dans les priorités existantes, et imprimés en *italiques*.

### **Ordre des priorités et présentation**

Comme dans la version établie pour la période 2000-2004, dans le présent document les priorités sont présentées suivant les rubriques du Plan d'action de l'AEWA. Le ou les chiffre(s) figurant entre parenthèses après le titre de chaque priorité renvoie(nt) au(x) paragraphe(s) pertinent(s) du Plan d'action de l'AEWA. L'ordre de présentation ne reflète par l'ordre des priorités.

Pour chacune des priorités, un budget et un calendrier estimatif ont été présentés à titre indicatif, ainsi que les types d'activités prévus. On notera que les budgets ne sont que provisoires. Des propositions de projets accompagnées de budgets détaillés seront exigées, pour chaque priorité, à un stade ultérieur et serviront de base à la mobilisation de fonds.

### **Débat**

Au cours des consultations, bon nombre des observations faites tendaient à suggérer que durant l'AEWA/MOP2 un examen des priorités devait avoir lieu et que les Parties devaient établir une liste de ces priorités. Le présent document a pour but de servir de base à cette discussion.

Les priorités mentionnées ci-après ne concernent pas la coopération internationale et ne prétendent nullement refléter les priorités nationales de la mise en œuvre, qui devront être déterminées pour chaque partie contractante et qui pourront comporter un plus grand nombre d'activités de conservation sur le terrain. Un certain nombre d'observations ont souligné l'importance de ces activités sur le terrain. Quatre types de coopération internationale permettront de faire face à ces priorités :

- Echange et transfert d'informations
- Recherche coopérative
- Echange et transfert de compétences
- Assistance financière

## PRIORITES DE LA MISE ŒUVRE POUR LA PERIODE 2004-2007

### A. CONSERVATION DES ESPECES

#### 1. Mettre en œuvre les Plans d'action internationaux par espèce (AP 2.2.1)

Avant l'entrée en vigueur de l'Accord, un certain nombre de plans d'action internationaux pour certaines espèces relevant du paragraphe 2.2.1 du Plan d'action de l'Accord avaient déjà été établis, par BirdLife international, Wetlands International et l'International Crane Foundation. Ces plans d'action portaient notamment sur les espèces suivantes : *Phalacrocorax pygmeus*, *Pelecanus crispus*, *Botaurus stellaris*, *Anser erythropus*, *Branta ruficollis*, *Marmaronetta angustirostris*, *Oxyura leucocephala*, *Aythya nyroca*, *Polysticta stellerii*, *Grus leucogeranus*, *Crex crex*, *Fulica cristata*, *Numenius tenuirostris*, *Larus audouinii*, et *Sterna dougallii*. On notera que plusieurs de ces plans d'action ne couvrent que la partie européenne de l'aire de répartition de ces espèces. Une priorité est donc d'étendre ces plans à toute l'aire de répartition dans la zone couverte par l'Accord (voir le point suivant). Bon nombre des activités prévues pour ces espèces devront être entreprises et financées à l'échelon local ou national; cependant, un budget est nécessaire pour assurer la coordination et la promotion à l'échelle internationale et pour fournir de petites subventions pour les activités locales et nationales.

Budget indicatif : 50 000 dollars minimum par espèce et par an (pour la coordination et les subventions)  
 Durée : Annuelle, en cours  
 Activités : Coordination, petites subventions, évaluation, établissement des rapports

#### 2. Etablir de nouveaux plans d'action internationaux par espèce (AP 2.2.1, 7.4)

De nouveaux plans d'action internationaux par espèce devront être établis pour les populations inscrites dans la catégorie 1 de la colonne A du tableau 1 du Plan d'action de l'Accord à titre prioritaire, et pour les espèces marquées d'une astérisque dans la colonne A du tableau 1. La présentation et le format des plans d'action devront suivre les recommandations données dans les Directives de conservation pertinentes. Dès que les nouveaux plans d'action auront été préparés pour chaque espèce, la mise en œuvre devrait commencer. Compte tenu du grand nombre de plans d'action à préparer, il est vivement recommandé qu'une attention soit de toute urgence accordée aux espèces globalement menacées. Il est en outre recommandé que les Etats de l'aire de répartition prennent d'eux-mêmes l'initiative d'élaborer des plans d'action par espèce (à titre de contribution en nature à l'Accord), en étroite coopération avec les autres Etats de l'aire de répartition pour chacune des espèces concernées. Cette coopération visera notamment à coordonner l'élaboration des plans et comportera des ateliers, la rédaction des documents pertinents, des consultations et la publication de chaque plan. Les plans devront être soumis au Comité technique sous forme d'avant-projets avant qu'ils ne puissent être définitivement approuvés, et ce afin d'assurer l'harmonisation et le contrôle de la qualité.

Budget indicatif : 40 000 dollars par espèce pour la préparation des plans d'action  
 Durée : 12 mois par plan  
 Activités : Coordination, atelier, planification, publication

### B. CONSERVATION DE L'HABITAT

#### 3. Identifier tous les sites d'importance internationale pour les espèces visées par l'AEWA (AP 3.1.2, 7.4)

Il est vital, pour la conservation de toute espèce migratrice, de bien comprendre le réseau des sites cruciaux indispensables pour entretenir les oiseaux migrateurs tout au long de l'année. Un vaste recueil d'informations existe déjà sur les sites cruciaux occupés par ces oiseaux. Il s'agit des sites qui remplissent les critères de la Convention de Ramsar, c'est-à-dire qui constituent

des sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, ou les critères de BirdLife international pour les zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO). La plupart de ces renseignements ont été recueillis dans le cadre du Recensement International des oiseaux d'eau effectué par Wetlands International. D'autres renseignements proviennent de BirdLife International, dans le cadre de son programme ZICO et de son programme sur les zones d'endémisme pour les oiseaux, d'inventaires des zones humides (en particulier le Répertoire des zones humides du Moyen-Orient) et d'enquêtes ponctuelles sur des zones reculées. Il est proposé de compiler à partir de ces diverses sources une « matrice » des sites cruciaux pour chaque espèce, qui fera apparaître tous les sites connus d'importance internationale pour chacune des espèces visées par l'Accord. Cette matrice sera disponible sous forme de base de données sur l'Internet et servira d'outil de planification, de conservation et de sensibilisation. La présentation réussie des résultats de cette activité dépendra du succès du point I.P. 4.

Budget indicatif : 125 000 dollars  
Durée : 2 ans  
Activités : Etudes sur dossier, recherches, base de données, création d'un site sur l'Internet

**Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM, qui sera soumis fin 2002.**

4. **Création d'un outil interactif présentant des informations sur les sites importants pour les oiseaux d'eau migrateurs (AP 3.1.2, 7.4)**

*Un très grand nombre de données existent déjà dans les bases de données sur les oiseaux migrateurs et les sites dont ils dépendent dans la région de l'AEWA (ZICO, base de données Ramsar). Toutefois, ces données résident auprès de leurs dépositaires et ne sont pas compatibles pour le moment. Ceci empêche l'utilisation interactive de ces données à des fins de conservation des voies de migration. La création d'un portail sur Internet est donc une priorité. Ce portail permettra de rassembler les données sur les sites d'importance cruciale pour les oiseaux d'eau migrateurs à partir de ces sources dispersées et permettra en outre de soumettre des données interactives sur le réseau Internet.*

*Pour améliorer la compatibilité entre les bases de données essentielles, telles que le comptage international des oiseaux d'eau (IWC), la base de données ZICO et la base de données de la Convention de Ramsar, il faut qu'elles aient les mêmes coordonnées géographiques, sous la forme de frontières informatisées. Ces dernières n'existent pas actuellement ou peu, et donc des travaux considérables seront nécessaires pour les créer, en particulier pour la base de données IWC. Il s'agit là d'une activité cruciale pour créer l'outil recherché.*

Budget indicatif : 215 000 dollars  
Durée : 4 ans  
Activités : *Recueil de données cartographiques fiables, coordination, entrée des données (informatisation des frontières); adaptation des bases de données, mise en place d'un portail, gestion et actualisation des données.*

**Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM, qui sera soumis fin 2002.**

5. Identifier les domaines prioritaires pour de futures enquêtes (AP 3.1, 7.4)

En se fondant sur les études entreprises au titre du point IP 3 (ci-dessus), une analyse des lacunes devra être effectuée afin d'identifier les sites et régions où les oiseaux d'eau migrateurs bénéficieraient plus particulièrement de nouvelles enquêtes. Il faudrait, pour ce faire, demander aux experts spécialistes des espèces concernées et aux correspondants nationaux d'ajouter leurs commentaires sur les cartes existantes en se fondant sur les connaissances actuelles, en vue de repérer les zones qui pourraient revêtir une importance pour les oiseaux migrateurs mais pour lesquels on manque de données d'enquête. Ces enquêtes permettraient aussi de repérer les zones importantes pour les espèces dispersées (notamment les échassiers et les anatidés durant la saison de reproduction), ainsi que les sites très vastes, complexes ou composites. Les résultats de ces enquêtes serviront à stimuler les travaux d'expédition dans les zones reculées, et serviront aussi à identifier les pays susceptibles de bénéficier le plus d'un programme national d'inventaire des zones humides.

Budget indicatif : 50 000 dollars  
 Durée : 2 ans  
 Activités : Etudes sur dossier, consultations, recherches, publication, propositions d'enquête

***Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM, qui sera soumis fin 2002.***

6. Identifier les zones prioritaires pour une meilleure protection (AP 3.2, 7.4)  
 Sur la base des études entreprises au titre du point IP 3 (ci-dessus), la matrice des principaux sites sera examinée pour vérifier le degré de protection actuel chacun des sites, en vertu de la législation internationale ou nationale. A l'échelle internationale, on y parviendra en comparant les banques de données sur les zones protégées, comme par exemple la banque de données des sites de Ramsar (tenue à jour par Wetlands International), les banques de données NATURA 2000/SPA de la Commission européenne, et la banque de données sur les zones protégées (tenue à jour par le CMSC). A l'échelle nationale, des informations devront aussi être recueillies auprès des correspondants nationaux de l'Accord. Les résultats serviront à déterminer si des mesures de protection adéquates sont en place pour maintenir chaque espèce dans un état de conservation favorable au titre de l'Accord. Des recommandations précises seront faites pour les espèces pour lesquelles le réseau des sites cruciaux aura été jugé insuffisamment protégé. L'étude dressera aussi la liste des sites cruciaux qui sont partagés entre deux ou plusieurs pays, et qui exigeront des mesures de coopération spéciale pour être gérés efficacement.

Budget indicatif : 70 000 dollars  
 Durée : 2 ans  
 Activités : Etudes sur dossier, recherches, publications, recommandations

***Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM, qui sera soumis fin 2002.***

7. Priorités relatives à l'habitat des oiseaux d'eau, en particulier en Afrique et en Asie du Sud-Ouest (AP 3.2, 3.3)  
 Le Projet de BirdLife International *Plan d'action pour l'habitat des oiseaux en Europe* a beaucoup contribué à définir les priorités de la conservation de l'habitat pour les oiseaux en Europe. Ce projet doit maintenant être axé spécifiquement sur les habitats des oiseaux d'eau et, en particulier, être étendu à l'Afrique et à l'Asie du Sud-Ouest, où les exigences en matière d'habitat sont moins bien connues. Ce projet devrait déboucher sur une série de plans d'action pour l'habitat, contenant des recommandations prioritaires ainsi que des projets budgétisés pour

chaque type d'habitat crucial. La priorité devrait être accordée aux habitats gravement menacés et aux habitats importants pour les espèces globalement menacées.

Budget indicatif : 200 000 dollars  
Durée : 3 ans  
Activités : Etudes sur dossier, recherches, ateliers, publications et propositions de projet

8. Techniques de restauration et de réhabilitation des habitats des oiseaux d'eau, particulièrement en Afrique (AP 3.3)

On a constaté d'importantes pertes et dégradations d'habitats des oiseaux d'eau dans toute la zone de l'Accord. Il existe des techniques relativement bien au point pour restaurer et remettre en état les zones humides dans les régions tempérées. En revanche, ces techniques sont soit peu développées soit peu connues pour les zones humides des régions tropicales. Il est donc proposé de réunir toute l'information disponible pour produire deux manuels (un pour les zones tempérées, un pour les zones tropicales), qui indiqueraient notamment où se procurer les compétences nécessaires. Ces travaux devront être étroitement coordonnés avec les travaux déjà en cours au titre de la Convention de Ramsar. Vu l'indigence des informations sur la restauration des habitats des oiseaux d'eau en région tropicale, un projet spécial de démonstration sera lancé pour mettre en place des mesures de restauration dans un petit nombre de zones humides en Afrique. Ces manuels seront aussi utilisés dans le cadre de stages de formation. Les techniques de restauration seront axées sur des modes de gestion peu coûteux ne nécessitant que peu de moyens techniques.

Budget indicatif : 60 000 dollars par manuel  
80 000 dollars minimum pour chaque projet de démonstration  
Durée : 18 mois pour les manuels  
Activités : Manuels, projets de démonstration, stages de formation

**C. GESTION DES ACTIVITES HUMAINES**

9. Evaluation de la chasse des populations d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord (AP 4.1, 5.7)

La chasse, sur une vaste échelle, des oiseaux d'eau d'un bout à l'autre de la zone de l'accord se fait à des fins sportives, commerciales et de subsistance (y compris par les populations autochtones). Toutefois, on sait très peu de choses sur l'ampleur de ces activités, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Ouest, ni sur les impacts qu'elles ont sur les populations d'oiseaux d'eau. Les effets des blessures causées sur les oiseaux d'eau par les chasseurs demeurent peu connus et pourraient constituer un sujet d'étude intéressant. Il est par conséquent proposé d'étudier les zones où cette chasse s'opère, son ampleur (par espèce), les méthodes utilisées et les impacts de la chasse des oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord, en s'attachant tout particulièrement aux régions peu connues. Le projet permettra d'identifier les zones, les méthodes ou les espèces pour lesquelles la chasse peut ne pas être viable et nécessiter que des mesures soient prises, et sous-tendra l'élaboration de programmes de surveillance futurs. Il faudrait également inclure dans ce travail, la chasse d'oiseaux d'eau vivants destinés aux collections et aux zoo.

Budget indicatif : 200 000 dollars (à répartir entre 4-5 sous-projets)  
Durée : 3 ans  
Activité : Etudes, recherche, enquête, publications

10. Etude de l'utilisation de munitions non toxiques lors de la chasse aux oiseaux d'eau (AP 4.1.4)

*L'atelier de l'IWRB (aujourd'hui Wetlands International) sur l'empoisonnement des oiseaux aquatiques par le plomb (Bruxelles, 1991) a marqué une étape décisive dans les actions menées par la suite pour réduire l'impact de l'empoisonnement des oiseaux aquatiques par le plomb. Un atelier international de suivi a été organisé en 2001 en Europe centrale, grâce à la collaboration étroite du secrétariat de l'AEWA, des organisations internationales de chasse et autres, dans le but d'échanger les informations les plus récentes sur la question. Wetlands International a publié un rapport actualisé sur l'application de l'interdiction des balles au plomb. Un autre atelier doit être organisé en Europe du Sud et il conviendrait de poursuivre la mise à jour des examens/rapports entrepris par Wetlands International.*

**Budget indicatif :** 50 000 dollars (atelier); 50 000 dollars par rapport d'étude

**Durée :** 18 mois (atelier); les rapports d'étude doivent toujours être planifiés en 2003

**Activités :** Atelier, travaux, 2 rapports d'étude trisannuels

11. Evaluation des impacts socio-économiques de la chasse aux oiseaux d'eau (AP 4.2.2)  
La chasse à des fins sportives, commerciales et de subsistance aux oiseaux d'eau a pour effet de contribuer notablement au développement rural durable dans la zone de l'Accord. Et pourtant, les bénéfices socio-économiques de ces types de chasse dans diverses régions ainsi que la contribution qu'elle pourrait avoir sur la conservation des espèces et des habitats ne sont guère connus. Ce projet viendra compléter l'activité 10 (ci-dessus) et visera à rechercher les bénéfices socio-économiques des différents types de chasse aux oiseaux d'eau dans diverses régions de la zone de l'Accord (par exemple la chasse de subsistance dans les zones arctiques/subarctiques (y compris par les populations autochtones), la chasse touristique ou commerciale en Afrique, la chasse en tant que sport en Europe). Un travail considérable a été réalisé sur la question en Amérique du Nord et devrait à cet égard constituer une base utile pour la réalisation de cette étude. Les résultats des études de cas seront présentés au cours d'un atelier et publiés afin de servir de guide aux initiatives futures de développement rural durable.

Budget indicatif : 150 000 dollars

Durée : 2,5 ans

Activités : Recherches, enquêtes socio-économiques, atelier, publication

12. Evaluation des oiseaux d'eau en tant qu'animaux nuisibles pour l'agriculture en Afrique (AP 4.3.2, 4.3.3)  
De multiples espèces migratrices d'oiseaux d'eau couvertes par l'Accord sont connues pour consommer les cultures ou les stocks commerciaux de poissons (y compris dans les centres de pisciculture). Si en Europe, où les oies, les cormorans et les hérons sont impliqués, la question est relativement bien étudiée, on sait cependant très peu de choses sur la situation en Afrique, où les populations de canards et d'échassiers causent, d'après ce qui est rapporté, des dommages aux récoltes de riz et autres. Ce projet sera entrepris de concert avec la FAO pour étudier l'ampleur de ce problème, les espèces impliquées et les endroits touchés. Il englobera l'examen des connaissances existantes, et l'organisation d'un atelier d'experts qui débouchera sur la publication d'une étude et des recommandations concernant les mesures visant à protéger les cultures. La nécessité d'élaborer des plans d'action spécifiques pour toutes les espèces concernées sera également prise en considération.

Budget indicatif : 100 000 dollars

Durée : 2 ans

Activités : Evaluation, atelier, publication

13. Ligne directrice sur la réduction / atténuation des effets des développements de l'infrastructure (et des nuisances y afférentes) sur les oiseaux d'eau. (AP 4.3.5, 4.3.6)  
Parce que de nombreux oiseaux d'eau sont dans de grandes concentrations présents sur des sites individuels, leur état de conservation peut aisément être menacé ou altéré par des points de

développement de l'infrastructure (construction de routes ou de ponts, usines, terminaux pétroliers, développement de loisirs) ou par les nuisances qui y sont liées. Ce projet permettra d'élaborer une nouvelle ligne directrice pour leur conservation, en recommandant les mesures à prendre pour réduire ou atténuer les effets de ces activités.

Budget indicatif : 25 000 dollars  
 Durée : 12 mois  
 Activités : Etude, consultation, ligne directrice.

#### D. RECHERCHE ET SURVEILLANCE

##### 14. Renforcement des capacités d'étude et de surveillance des espèces migratrices d'oiseaux d'eau :

*Le renforcement des capacités d'étude et de surveillance des espèces migratrices d'oiseaux d'eau et les sites qu'ils utilisent sont préconisés, grâce à la formation et la construction d'équipements. Il ressort de l'analyse de la couverture géographique et de la qualité du réseau concernant les données sur les oiseaux d'eau et les sites qu'ils utilisent (IP no.6) que des sous-régions à l'intérieur de la région couverte par AEWA ne disposent pas des capacités appropriées ou ont à leur disposition des données limitées. Suivant le besoin d'une sous-région spécifique, la mise en place de capacités et les activités d'étude sur le terrain seront renforcées pour améliorer la qualité de données. Le jumelage est un moyen potentiel de mise en œuvre, par lequel les pays qui disposent de capacités plus pointues adoptent les pays dotés de structures moins bien développées. En outre, dans les régions où les conditions économiques sont telles que les observateurs ne peuvent acheter leur propre équipement optique essentiel, des ressources techniques pour appuyer le réseau des volontaires seront assurées.*

*Budget indicatif : sur la base d'une mise en œuvre par des experts de la région : par pays : 32 500 dollars la première année, 20 000 dollars la seconde année*  
*Durée : 5 ans au total, 2-3 ans par pays suivant les besoins*  
*Activités : travail sur le terrain, formation, fourniture d'équipement (première année)*

*Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM qui sera soumis fin 2002.*

##### 15. Enquêtes de terrain dans les zones peu connues (AP 5.1)

Il existe encore de nombreuses lacunes quant à la détermination de l'importance de certaines zones humides, même les plus vastes, pour les oiseaux d'eau migrateurs et à l'utilisation qu'ils en font, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Ouest. Compte tenu des déficiences de l'information actuelle, et également de l'analyse systématique des lacunes qui doit être entreprise dans le cadre de l'activité 6 (plus haut), il est recommandé que des subventions (et la mise à disposition de compétences techniques si nécessaire) soient débloqués afin d'organiser des études ou expéditions au niveau local, en vue d'évaluer l'importance des zones moins connues. Si de telles études sont effectuées par des équipes d'experts de passage, il conviendrait qu'elles comportent pour une large part la formation (et l'équipement) des experts locaux et que leurs résultats soient publiés. Ces activités seront étroitement liées à celles requises dans le cadre de l'activité prioritaire suivante (16).

Budget indicatif : 15 000 dollars par étude (en moyenne)  
 Durée en cours : en cours  
 Activités : Enquête sur le terrain, formation, publication



***Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM qui sera soumis fin 2002.***

16. Recensement international des oiseaux d'eau – étude spéciale visant à combler les lacunes (AP 5.2, 5.3, 7.4)

Le Recensement international des oiseaux d'eau organisé par Wetlands International et mené dans la plupart des pays de la zone de l'Accord, est le principal outil permettant de surveiller l'état de conservation des populations couvertes par l'AEWA. Il s'appuie sur des enquêtes annuelles de ces populations réalisées en dehors des périodes de reproduction dans un échantillon de sites, lesquelles sont conduites par un vaste réseau de recenseurs, pour la plupart bénévoles. Etant donné que le recensement n'est mené que sur un échantillon de site, il est nécessaire de chercher périodiquement à couvrir le maximum de sites possibles grâce à un recensement complet. Cela permettra de mieux couvrir les espèces et les sites peu connus, d'obtenir un meilleur dénombrement des populations et le calibrage des indices des populations.

Wetlands International a réalisé un projet pilote destiné à établir les priorités et définir le coût des activités à mener dans le cadre des enquêtes visant à combler les lacunes. Il n'a pas encore été possible de planifier cette dernière parce que cela dépend de la disponibilité des fonds (substantielle). Cette approche ne s'appliquera pour l'heure que dans l'ouest du Paléarctique et en Asie du Sud-Ouest, puisque les réseaux de dénombrement en Afrique ne sont pas suffisamment développés pour permettre les efforts additionnels requis afin de mener ce travail extérieur à l'étude. Dans certains pays, on parviendra à mieux assurer une plus grande couverture grâce aux enquêtes internationales sur le terrain spécifiées dans le cadre de l'Activité 15 (plus haut). Ce projet permettra de renforcer la coordination, ainsi que d'obtenir un appui, des petites subventions et les supports d'information nécessaires pour que l'opération soit couronnée de succès.

Budget indicatif : 560 000 dollars (y compris 6 ateliers régionaux (à 20 000 dollars chacun, planification /coordination (240 000 dollars), analyse/rédaction des rapports (200 000 dollars))

Plus 20-50 études à 10-15 000 dollars chacune

Durée : 5 ans, y compris la planification et la rédaction des rapports

Activités : Planification, ateliers régionaux, coordination, enquêtes sur le terrain, publication

***Activité prioritaire proposée en vue d'un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet AEWA/Ramsar sur les voies de migration financé par le FEM qui sera soumis fin 2002.***

17. Publication de l'Atlas des populations d'échassiers (AP 5.4, 7.4)

La connaissance des modèles de migration de chaque espèce couverte par l'Accord et des réseaux visités est essentielle pour l'établissement de programmes de conservation efficace pour les oiseaux d'eau migrateurs. Ce projet suivra le modèle très réussi de l'Atlas des populations d'anatidae préparé par Wetlands International pour dresser un inventaire analogue des espèces d'échassiers dans la zone de l'Accord. Le travail est en cours d'exécution, mais une partie des fonds pour le mener à bien manque encore. Il sera placé sous la conduite du groupe d'étude des échassiers, l'objectif étant de publier un important rapport d'évaluation. Les résultats comprendront les recommandations relatives à la désignation de nouveaux sites internationaux, à la recherche et aux estimations. En raison de son envergure, le projet sera réalisé en plusieurs phases.

Budget indicatif : 40 000 dollars supplémentaires (si l'on ne tient pas compte de l'intégration des données relatives à la récupération des bagues) sont nécessaires (plus de 200 000 dollars ont été déjà obtenus).  
 Durée : 3 ans  
 Activités : Coordination, évaluation, analyse des données, publication.

**18. Publication d'Atlas sur les voies de migration des mouettes, des sternes, des hérons, des ibis, des cigognes et des gruiformes (AP 5.4, 7.4)**

*Un premier atlas sur les voies de migration des Anatidae a été produit en 1996. L'Atlas sur les voies de migration des échassiers est en cours de préparation (voir priorité 17). Ces initiatives avaient été accueillies avec un grand enthousiasme. Elles constituent le fondement d'une approche des voies de migration pour la conservation de ces espèces. L'Atlas sur les Anatidae a besoin d'être réédité une deuxième fois. De même, la conservation d'autres groupes d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs bénéficierait des Atlas en cours de production sur leurs voies de migration. Ce travail peut être accompli en faveur des espèces groupe par groupe ou dans une publication intégrée. Il est préférable d'intégrer l'utilisation des récupérations de bagues dans ces atlas sur les voies de migration des populations (voir priorité 20).*

**Budget indicatif :** *Ce budget qui est fonction du nombre des espèces dans les groupes d'espèces est de 250 000 dollars (si l'on ne tient pas compte de l'intégration des données de récupération des bagues) par atlas sur chaque groupe d'espèces.*

**Durée :** 3 ans

**Activités :** *Coordination, évaluation, analyse des données, rédaction et édition, production des graphiques, publication.*

**19. Étude/évaluation pilote du potentiel de l'examen des bagues d'oiseaux d'eau récupérées dans la zone de l'Accord (AP 5.4)**

Les programmes de baguage des oiseaux d'eau migrateurs existent dans de nombreux pays de l'Accord, notamment en Europe. Durant la seconde moitié de ce siècle, ces programmes ont permis d'amasser des centaines de milliers de données sur les oiseaux d'eau bagués, apportant de nouvelles informations potentiellement intéressantes sur la migration et la vie des espèces concernées. Bien qu'EURING ait également réalisé des progrès dans la coordination de l'accès à ces données, un grand potentiel reste encore à exploiter à des fins de conservation. La synthèse des informations n'a été réalisée que pour quelques espèces ou dans quelques pays. Cependant, la tâche à effectuer et le potentiel disponible sont si importants, qu'afin d'accorder un ordre de priorité aux activités à entreprendre, une étude pilote doit d'abord être effectuée pour évaluer les données disponibles et les possibilités les plus prometteuses pour des recherches futures. Aussi doit-on entreprendre une étude documentaire avec l'aide d'un groupe consultatif, afin d'inventorier les informations disponibles relatives à la récupération des bagues des oiseaux d'eau et de faire des recommandations sur les projets et analyses futurs, ainsi que sur la façon dont les programmes de baguage peuvent contribuer au développement de l'AEWA dans l'avenir. Cette étude doit porter également sur la possibilité d'intégrer dans les activités de surveillance des activités des oiseaux d'eau aux niveaux national et international les données relatives à la reproduction, la productivité et la survie tirée des études concernant le baguage.

Budget indicatif : 50 000 dollars

Durée : 18 mois

Activités : Étude documentaire, estimation, groupe conseil d'experts, publication

**20. Utilisation de la récupération des bagues pour la réalisation des Atlas (AP 5.4)**

*Les opérations de récupération des bagues fournissent la preuve concrète qu'un oiseau donné a voyagé du point a au point b. Vu que dans de nombreux cas, la population à*

*laquelle appartient l'individu en question emprunte une voie de migration qui est connue, cela contribue grandement à la visualisation et à la compréhension du concept et de la définition des populations qui empruntent des voies de migration. Faire des cartes illustrant des opérations de récupération des bagues et fournir des statistiques de base à leur appui, constituent un supplément très important aux informations relatives au recensement fournies dans les atlas sur les voies de migration. Par conséquent, il serait préférable que la publication de ces données soit combinée. Pour les mouettes, les sternes, les hérons, les ibis, les cigognes, les gruiformes (les espèces mentionnées dans la priorité précédente en matière d'application), l'intégration de ces données dans une publication est encore possible. Pour les Anatidae, une autre solution devra être trouvée. Pour les échassiers, il sera opportun lors de la mise au point définitive de l'Atlas (voir priorité 18) de faire un effort pour inclure ces données dans le travail qui a été déjà accompli.*

**Budget indicatif :** 100 000 dollars (destinés à l'inclusion des résultats de ces opérations dans les atlas des voies de migration (voir IP 19), évitant ainsi une publication indépendante).

**Durée :** 18 mois

**Activités :** Coordination, analyse des données, estimation, consultation élargie, présentation graphique, rédaction et édition.

21. Coordination des programmes de baguage des oiseaux d'eau, notamment en Afrique (AP 5.4)

Les études sur le baguage ont fortement contribué à la compréhension de la migration des oiseaux d'eau et leur écologie. En Europe, EURING s'est chargé de la coordination internationale des divers programmes de baguage nationaux. L'organisation n'a pas d'homologue en Afrique ou en Asie du Sud-Ouest. Il est donc proposé d'aider au développement d'un Programme de baguage africain (AFRING) qui visera à l'étude spécifique des oiseaux d'eau migrateurs. Ce programme sera initialement mis en œuvre dans le cadre d'une étude des oiseaux d'eau migrateurs intra-africains. Ce projet aura des objectifs bien déterminés et un calendrier échelonné sur cinq ans.

Budget indicatif : 50 000 dollars par an

Durée : 5 ans

Activités : Coordination, programmes de baguage, estimation, publication.

22. Ligne directrice concernant l'utilisation de satellites pour suivre les déplacements des oiseaux d'eau migrateurs (AP 5.4)

La technologie de la poursuite par satellite pour étudier les migrations animales a fait de grands progrès durant ces dernières années et a révolutionné notre compréhension de l'écologie des migrations de certaines espèces. Cette technique a révélé que certains types d'informations pouvaient ainsi être recueillies avec un plus grand soin (au plan qualitatif) et à moindre coût qu'avec les programmes traditionnels de baguage. Cette technique n'a cependant été fructueusement appliquée qu'aux espèces les plus importantes et de nombreuses questions demeurent en ce qui concerne le bien-être des animaux. Le Conseil scientifique de la CMS coordonne l'ensemble du travail réalisé sur ce thème, mais il a été proposé de rédiger une ligne directrice de conservation concernant exclusivement l'utilisation des satellites pour suivre le déplacement des oiseaux d'eau migrateurs. Il faudra en outre dresser une liste des études de cas montrant les avantages et les inconvénients de cette technique et effectuer une estimation de sa valeur dans l'étude des espèces menacées un peu partout dans le monde.

Budget indicatif : 25 000 dollars

Durée : 1 an

Activités : Etude, consultation, ligne directrice

23. La télémétrie appliquée aux déplacements oiseaux d'eau migrateurs (AP 5.4)

*Outre une ligne directrice sur l'utilisation de la télémétrie, une brève étude des résultats des méthodes (autres que le baguage) pour suivre les déplacements des oiseaux d'eau migrateurs fournirait des données inestimables pour une meilleure compréhension de la manière dont la technologie peut être utilisée pour obtenir des informations sur les itinéraires de migration, l'utilisation des sites par les oiseaux au cours de la migration et la relation entre ceux-ci et les variables environnementales – y compris, les limites d'ordre pratique et technique que présentent les technologies actuelles et l'identification des groupes d'oiseaux sur lesquels pourraient ou non être pour l'heure focalisées les études effectuées grâce à la télémétrie. Ayant toutes ces connaissances en main, un listage des espèces qui recevraient une priorité élevée et/ou des populations dont les itinéraires de migration, les zones de reproduction, de transit et/ou d'hivernage pourrait sous-tendre la réalisation future des études effectuées grâce à la télémétrie destinées à s'attaquer aux questions plus importantes liées à la conservation des espèces. La compilation d'un inventaire (par exemple, dans un journal sur le web) est nécessaire à cet égard.*

**Budget indicatif :** 50 000 dollars  
**Durée :** 1 an  
**Activités :** Etude documentaire, consultation, ligne directrice

24. Rapport sur l'état de conservation et les tendances des populations pour MOP3 (AP 7.4, 5.2)  
 Le Plan d'action de l'Accord demande à ce qu'un rapport sur l'état de conservation et les tendances des populations couvertes par l'Accord soit établi au moins tous les trois ans. Le type d'informations recueillies constitue les données de base pour le fonctionnement, la mise à jour et l'évaluation de l'Accord. Le rapport devra mettre l'accent sur les changements ayant lieu au niveau de l'état de conservation des populations, leur variété et les tendances à long terme, et ce pour chaque espèce, et proposer des recommandations sur chaque modification au tableau 1 du Plan d'action de l'Accord. Il faudra en outre déterminer si certaines modifications doivent être apportées en ce qui concerne les espèces de l'Annexe II de l'Accord, sur la base des changements favorables ou défavorables survenus au niveau de leur état de conservation. Ce projet est très étroitement lié à la mise à jour et à la publication régulières de Waterbird Population Estimates, qui contient les données sur lesquelles est fondé le rapport de l'AEWA. Par conséquent, cette publication (il y a également un site Web afférent) vient s'ajouter aux priorités.

**Budget indicatif :** 100 000 dollars pour Waterbird Population Estimates  
 25 000 dollars pour la mise à jour du rapport pour la MOP3  
**Durée :** 3 ans  
**Activités :** Estimation, analyses, consultation, publications

25. Actions pour la conservation des oiseaux d'eau vivant en colonies  
 Une grande partie des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord nichent en colonies (particulièrement les familles Pelecanidae, Phalacrocoracidae, Ardeidae, Ciconiidae, Threskiornithidae, Phoenicopteridae, Laridae). Pour plusieurs d'entre elles, il peut s'agir d'un comportement d'adaptation leur permettant d'échapper aux prédateurs et d'exploiter plus efficacement les réserves alimentaires. L'un des résultats de ce comportement est qu'une part très importante de la population d'une espèce peut nicher en même temps dans un seul ou dans un nombre limité d'endroits. Ceci rend l'espèce particulièrement vulnérable aux changements d'habitat, au prélèvement (d'oeufs, de poussins ou d'adultes), aux nuisances ou aux situations d'urgence dans ces sites. D'un autre côté, les colonies d'oiseaux d'eau offrent d'excellentes chances en matière d'écotourisme, de recherche et de surveillance, et peuvent être relativement facilement protégées.

Afin d'aider les Parties contractantes dans leur tâche, il est recommandé d'entreprendre deux activités : i) la préparation d'une Ligne directrice de conservation sur les actions à prendre au niveau national pour les colonies d'oiseaux d'eau (établissement d'un registre des sites, protection, surveillance continue, écotourisme et moyens d'éviter les nuisances, restauration et création de sites de reproduction, etc. ); ii) l'étude de documents pour explorer les options, les priorités et les coûts de la coordination d'une surveillance continue internationale des colonies d'oiseaux d'eau durant la saison de reproduction, puisque plusieurs de ces espèces ne sont pas suffisamment couvertes par le Recensement international des oiseaux d'eau, qui est basé sur des études effectuées en dehors de la saison de reproduction.

*Budget indicatif :* 25.000 dollars (Ligne directrice), 15 000 dollars (étude surveillance continue)  
*Durée :* 18 mois  
*Activités :* Etude, analyse, consultation, publications

26. **Tendances de la population d'oiseaux d'eau migrateurs**

*Des données sur la population d'oiseaux d'eau ont été recueillies pendant de nombreux années maintenant à la CBI et certaines des données ont été utilisées en 1999 pour calculer les tendances des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs (jusqu'en 1996). Quantité de nouvelles informations de recensement ont été recueillies depuis et les techniques de calcul des tendances se sont encore améliorées. Il est par conséquent opportun d'effectuer une nouvelle analyse de tendances, pour tout le groupe des espèces d'oiseaux d'eau, comprenant les données allant jusqu'au moins l'an 2000.*

*Budget indicatif :* 75 000 dollars  
*Durée :* 1 an  
*Activités :* Analyse des données, présentation, rédaction d'un texte, publication

27. **Causes des modifications de population des oiseaux d'eau migrateurs**

*Afin de s'occuper efficacement de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs, nous avons besoin d'en savoir davantage sur les menaces majeures et les mécanismes qui déterminent des modifications de l'effectif de leur population. Nombre des plans d'action relatifs à des espèces identifient ces menaces et ces mécanismes, espèce par espèce. En réunissant les informations provenant de sources de ce genre dans une étude exhaustive des "causes des modifications de population", il deviendra possible de s'attaquer à certaines de ces causes horizontalement, plutôt que espèce par espèce.*

*Budget indicatif :* 30 000 dollars  
*Durée :* 1 an  
*Activités :* Etude sur documents, consultation, rédaction d'un texte, publication

28. **Oiseaux migrateurs et changement climatique**

*Un des principaux thèmes de l'agenda de l'environnement est le changement climatique. Celui-ci aura aussi une influence majeure sur les oiseaux d'eau migrateurs. La façon dont les modifications du climat mondial interagiront avec les oiseaux migrateurs, et la mesure dans laquelle elles le feront, n'ont pas été décrites systématiquement. Une étude sur documents décrivant ces relations devrait être entreprise.*

*Budget indicatif :* 25 000 dollars

*Durée :* 1 an  
*Activités :* Etude sur documents, consultation, publication

29. Catalogue (ou registre) des populations de passage  
*Pour les pays, régions ou sites capables d'évaluer quelles populations de passage d'oiseaux d'eau migrateurs se trouvent dans leur zone, un registre ou catalogue des populations de passage par pays est un outil crucial. Un appel à la confection de cet outil a été entendu en plusieurs occasions. Cela aidera à identifier quelle estimation de population et quel critère 1 % utiliser pour évaluer l'importance des sites et à déterminer pourquoi une population de passage est dans un état de conservation défavorable. Il ne s'agit pas de faire double emploi avec les initiatives concernant des atlas des voies de migration, mais de produire qualitativement une matrice des (régions de) pays et des populations de passage.*

*Budget indicatif :* 10 000 dollars  
*Durée :* 6 mois  
*Activités :* Etude sur documents

30. Guide de terrain pour l'Asie centrale et les pays adjacents  
*Pour renforcer les capacités de surveillance soutenable, l'existence d'un bon guide (d'identification) de terrain est essentielle. Pour l'Asie centrale et les zones adjacentes comme la Sibérie et d'autres Etats des aires de répartition de la voie de migration Asie centrale-Inde, un tel guide, dans la langue appropriée (russe) et ciblé sur les espèces pertinentes, n'existe pas actuellement. A la fois les connaissances, les capacités et même les documents graphiques pour confectionner ce guide existent et un guide peut être réalisé en un temps relativement court, si les ressources financières deviennent disponibles pour l'édition et la publication.*

*Budget indicatif :* 50 000 dollars  
*Durée :* 1 an  
*Activités :* Rédaction d'un texte, publication (en russe)

*Proposé pour un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet FEM/AEWA/Ramsar concernant les voies de migration qui sera soumis à la fin de 2002.*

31. Compilation d'informations (sous forme numérique) sur les voies de migration, à utiliser conjointement avec les données de comptage et informations sur les sites d'oiseaux migrateurs qui existent déjà  
*Pour les Anatidae, un atlas a été réalisé compilant les informations disponibles sur les voies de migration. Pour les échassiers, la chose est en cours, mais nécessite encore du travail. Pour les autres espèces d'oiseaux d'eau migrateurs, cela doit encore être entrepris (N.B. : l'atlas des Anatidae nécessite une deuxième édition) (voir priorité 18). Les informations provenant de sources comme celles-ci doivent être stockées dans des bases de données (y compris une représentation SIG des délimitations des voies de migration), pour être utilisées conjointement avec les informations de recensement et sur les sites. Cela impliquera l'utilisation compétente de bases de données et la consultation de groupes d'experts (groupes de spécialistes). Cela devrait aussi entraîner des propositions de projets pour de plus amples recherches visant à combler les lacunes des connaissances existantes.*

*Budget indicatif :* 125 000 dollars  
*Durée :* 2 ans

**Activités :** *Analyse des bases de données, compilation d'informations, étude sur document, examen, consultation d'experts, coordination*

*Proposé pour un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet FEM/AEWA/Ramsar concernant les voies de migration qui sera soumis à la fin de 2002.*

32. *Utilisation des sites en zones humides par les oiseaux d'eau migrateurs*  
*Tout au long de leur cycle annuel, les oiseaux d'eau migrateurs sont tributaires de sites (en zones humides) très divers. Etant donné la concentration d'un aussi grand nombre d'oiseaux d'eau dans ces sites, ils sont d'une importance vitale pour leur survie. Nous considérons donc ces lieux comme un réseau de sites critiques. Mais le rôle de l'un quelconque de ces sites peut-il être joué par un autre site au cas où quelque chose ne va pas? Et quid si un tel changement se produit à l'extrême Nord du "réseau", comment cela affectera-t-il le rôle des sites situés en aval le long de la voie de migration? Afin d'être capables d'évaluer cela, nous avons besoin de recueillir d'autres connaissances sur la façon dont les oiseaux utilisent ces sites, en relation avec les paramètres environnementaux, et sur la flexibilité de l'utilisation des sites par les oiseaux individuellement. Quelles sont les nécessités écologiques de base des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs en ce qui concerne ces sites? Cela peut également différer suivant les étapes du cycle de vie (par exemple reproduction, mue, migration, cycle d'hivernage, parade). La connaissance de l'importance des sites pour la survie et la conservation des espèces devrait être fortement améliorée par une étude de ces facteurs. Il y a un lien étroit avec l'IP 8*

**Budget indicatif :** 30 000 dollars  
**Durée :** 1 an  
**Activités :** *Etude sur document, consultation, publication*

*Proposé pour un financement de contrepartie en tant qu'activité du Dossier complet du projet FEM/AEWA/Ramsar concernant les voies de migration qui sera soumis à la fin de 2002.*

33. *Les oiseaux d'eau migrateurs comme indicateurs*  
*La façon dont les oiseaux d'eau migrateurs réagissent aux paramètres dans les zones humides et aux environs de ces zones offre la possibilité de les utiliser comme indicateurs sur l'état de ces zones humides et les pressions qu'elles subissent. Cela présente un intérêt tout particulier pour les décideurs. En mettant au point des indicateurs solides, on peut faciliter la prise de décisions sur les mesures à prendre (qui touchent la conservation de la nature). A l'heure actuelle, nombre des liens de cause à effet entre le nombre des oiseaux d'eau migrateurs et les paramètres relatifs aux zones humides sont mal connus et il importe d'enrichir ces connaissances.*

**Budget indicatif :** 30 000 dollars  
**Durée :** 1 an  
**Activités :** *Etude théorique, consultation, publication*

34. *Elaboration d'un modèle de la population de la bernache cravant à ventre noir fondé sur la densité*

*L'élaboration d'un modèle de la population est requis dans le cadre du Plan d'action pour la bernache cravant à ventre noir en vue d'évaluer l'impact de la chasse et d'autres options de gestion sur le niveau de la population de cette sous-espèce, en se basant sur les estimations réelles de survie à partir des espèces individuelles marquées qui sont relocalisées (grâce au programme MARK), les estimations de reproduction, l'âge à la première*

*couvaison, la durée de vie maximale, les niveaux de prédation sur les sols de reproduction dans l'Arctique, et les anciennes données sur les statistiques de la chasse fournies par le Danemark pour la période antérieure à 1972 lorsque la chasse à ces espèces pouvait encore se faire. Un modèle sera élaboré et mis à l'essai, grâce aux données effectives précitées, par un groupe de concepteurs de modèles, de statisticiens et de biologistes. Le modèle à proprement parler sera également un outil très utile pour d'autres espèces migratrices d'oiseaux d'eau.*

**Budget indicatif :** 400 000 dollars (y compris TVA)  
**Durée :** 1 an (22 hommes –mois)  
**Activités :** *Elaboration et mise à l'essai du modèle, étude sur document, publication, 2 ateliers associant des membres du groupe de travail de l'AEWA sur la bernache cravant à ventre noir*

## E. EDUCATION ET INFORMATION

### 35. Analyse des besoins en formation pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs

(AP 6.1, 6.2)

Le savoir-faire qu'exigent les techniques pratiques de conservation des oiseaux d'eau migrateurs varie considérablement à travers la zone de l'Accord. Le partage de l'expérience acquise grâce à du matériel et à des programmes de formation constitue un aspect important de la coopération internationale pour la mise en œuvre de l'Accord. Il est proposé, grâce à des questionnaires, de procéder à une analyse des besoins en formation par sous-région, ainsi que de compiler des informations relatives aux institutions internationales de formation appropriées et au matériel existant. Le projet devrait être centré sous les sous-régions situées hors de l'Europe du Nord-Ouest, où les possibilités de formation sont déjà suffisantes.

Budget indicatif : 30 000 dollars (dont 50 % déjà disponible)  
 Durée : 1 an  
 Activités : Questionnaire, étude, consultation, publication

*Etude effectuée au titre du projet FEM PDF-B sur les voies de migration. Analyse ultérieure, élaboration et mise en œuvre de programmes sous-régionaux dans le cadre du projet FEM-AEWA/Ramsar sur les voies de migration qui sera présenté fin 2002.*

### 36. Programmes régionaux de formation en Afrique en vue de la mise en œuvre de l'Accord

(AP 6.1, 6.2)

Lors de divers forums, la formation a été identifiée comme étant l'un des éléments clés permettant de hâter la mise en œuvre de l'Accord, notamment en Afrique. L'accès à des techniques modernes de planification, d'évaluation et de gestion adaptées aux situations locales aideront considérablement les agences disposant de peu de ressources à utiliser celles-ci le plus efficacement possible. Les programmes régionaux de formation mis sur pied en Afrique de l'Ouest, actuellement organisés par Wetlands International et l'Office national de la chasse (France), constituent un modèle utile pour l'élaboration de nouveaux programmes. Il est fortement recommandé d'étendre ce type de programmes de formation à travers toute l'Afrique. La rentabilité sera meilleure si les cours sont basés sur des groupes de pays voisins et si l'expertise locale peut être utilisée durant la majeure partie de la formation. Les cours devraient s'adresser à des groupes-cibles spécifiques de professionnels et traiter, le cas échéant, des thèmes suivants : introduction générale aux activités au titre de l'Accord, identification, évaluation et surveillance des oiseaux d'eau, écologie des oiseaux d'eau, gestion de l'habitat des oiseaux d'eau, gestion des activités humaines, sensibilisation du public.

Budget indicatif : 150 000 dollars par an, par programme régional  
 Durée : 5 ans



Activités : Coordination, cours de formation, matériel, suivi

***Projet proposé pour un financement de contrepartie en tant qu'activité dans le cadre du dossier complet du projet FEM-AEWA/Ramsar sur les voies de migration qui sera soumis fin 2002.***

37. Publication de *Manuels de surveillance des oiseaux d'eau* (AP 6.2)

Une surveillance efficace des oiseaux d'eau migrateurs est essentielle au bon fonctionnement de l'Accord et il est vital de comparer les données recueillies dans les sites et les régions au fil des années. Les manuels destinés à aider à la formation des coordinateurs et des recenseurs constitueront un outil important permettant d'améliorer sans cesse les réseaux de surveillance. Les manuels présenteront un intérêt particulier pour les réseaux de recensement relativement récents d'Afrique et d'Asie du Sud-Ouest, mais ils profiteront également aux recenseurs européens. Il sera nécessaire de publier ces manuels en plusieurs langues. Il peut en outre s'avérer nécessaire de disposer de versions adaptées aux situations dans les différentes régions couvertes par l'Accord. Les premières propositions concernent un manuel pour le Paléarctique occidental et l'Asie du Sud-Ouest, et un manuel pour l'Afrique.

Budget indicatif: 40 000 dollars par manuel dans une langue  
20 000 dollars pour traduction/impression/diffusion dans d'autres langues  
Durée : 18 mois  
Activités : Rédaction, consultation, publication, distribution gratuite

***Projet proposé pour un financement de contrepartie en tant qu'activité dans le cadre du dossier complet du projet FEM-AEWA/Ramsar sur les voies de migration qui sera soumis fin 2002.***

38. Mise en place d'un centre d'échange pour le matériel de formation de l'Accord (AP 6.2)

Une profusion de matériel de formation important pour la mise en œuvre de l'Accord est déjà disponible dans la zone de l'Accord ainsi que dans d'autres parties du monde. La mise en place sur Internet d'un centre d'échange pour ce genre de matériel aiderait beaucoup les Parties à répondre aux obligations de l'Accord. Il est suggéré que le secrétariat de l'Accord passe un contrat avec une organisation internationale appropriée afin de mettre en place ce centre d'échange et de le tenir à jour.

Budget indicatif : 30 000 dollars pour mettre en place le centre d'échange  
10 000 dollars par an pour sa mise à jour  
Durée : 5 ans  
Activité : Recueil de matériel, développement du site Web, diffusion

39. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication dans le cadre de l'Accord (AP 6.3, 6.4)

La priorité devrait être accordée à l'élaboration d'une stratégie de communication dans le cadre de l'Accord. Il devrait être prévu de faire connaître les objectifs et les exigences de l'Accord à un public ciblé approprié (décideurs, professionnels de la conservation, personnes qui vivent dans les environs des sites-clés ou les utilisent, donateurs). La stratégie sera beaucoup plus efficace si elle peut faciliter les activités de communication au niveau national et international. Il faudra faire tout particulièrement attention à diffuser le matériel dans les langues locales voulues et au niveau approprié. La traduction et la diffusion des Lignes directrices pour la conservation en arabe et en russe sont prioritaires. La stratégie devrait résulter en une série de mesures budgétisées.

Budget indicatif : 10 000 dollars pour préparer la stratégie de communication

75 000 dollars pour la mise en œuvre de la première tranche d'actions  
 Durée : 5 ans  
 Activités : Préparation de la stratégie, lancement de la mise en œuvre

40. Ateliers régionaux pour la promotion de l'Accord (AP 6.3)  
 Afin d'assurer un bon démarrage de l'Accord dans la zone où il est applicable, des ateliers promotionnels devraient être organisés dans certaines sous-régions spécifiques. Les régions prioritaires jusqu'à présent identifiées seraient (dans l'ordre) : i) les républiques d'Asie centrale; ii) les Etats arabes. Ces ateliers viseraient à regrouper les décideurs, les biologistes, les professionnels de la conservation et les donateurs appropriés afin d'améliorer la sensibilisation à l'Accord, de promouvoir l'adhésion, de débattre les priorités régionales, de stimuler la coopération internationale et de développer des initiatives de projets. Là où cela est possible, les ateliers devraient être liés à d'autres activités pertinentes de la CMS ou d'autres conventions/organisations partenaires, afin d'améliorer les synergies et d'optimiser la rentabilité.

Budget indicatif : 50 000 dollars par atelier régional  
 Durée : 1 an  
 Activités : Atelier régional et suivi

*Projet proposé pour un financement de contrepartie à titre d'activité dans le cadre du dossier complet du projet FEM-AEWA/Ramsar sur les voies de migration qui sera soumis fin 2002.*

41. **Sensibilisation à l'importance d'un réseau de sites critiques pour les oiseaux d'eau migrateurs**  
*Le réseau de sites critiques qui sera soumis au point à titre d'outil interactif et dynamique par l'intermédiaire d'un portail web sera beaucoup plus efficace et applicable en pratique s'il est publié sous de forme de brochure persuasive. Celle-ci s'adresserait à d'autres publics que le portail web, tels que les décideurs, qui n'ont vraisemblablement pas le temps d'accéder à l'information sur l'Internet, et les habitants de zones où l'accès à Internet est limité. Une brochure que l'on peut feuilleter constituera un moyen efficace de faire connaître le réseau des sites critiques. En outre, il faut sensibiliser le public, en utilisant le réseau d'information sur les sites critiques pour produire des brochures, des posters, des prospectus et entreprendre d'autres activités de relations publiques, notamment l'organisation d'une session à la Conférence mondiale de 2004 sur les voies de migration.*

*Budget indicatif : 100 000 dollars  
 Durée : 1 an  
 Activités : Edition, mise en page, impression, publication, distribution, coordination, activités de relations publiques*

*Projet proposé pour un financement de contrepartie à titre d'activité dans le cadre du dossier complet du projet FEM-AEWA/Ramsar sur les voies de migration qui sera soumis fin 2002*